

# **SAINTE-FOY**



## **PETANQUE**

Sainte Foy les Lyon, le 1 er décembre 2014

ASSOCIATION 11180  
FFPJP – 2129 –  
Agr Jeunesse et Sport : 69.11.1459

**Objet** : Compte Rendu Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 21 novembre 2014

### **Quorum**

Nombre de licenciés : 52

Nombre de membres : 32

Pouvoirs 23, présents 30, absents 31

**Le quorum est atteint**

### **Assemblée Générale Extraordinaire**

Le règlement intérieur est validé à l'unanimité. Il peut être signé et diffusé dorénavant.

### **Assemblée Générale Ordinaire**

- ✓ **Discours du président**
  - Cf. document joint
  - Le président remercie les élus de Sainte Foy Les Lyon, présents à cette assemblée, pour avoir mis à la disposition du club de Ste Foy Pétanque ce complexe sportif qui fait la joie de tous ses membres.
  
- ✓ **Rapport financier**
  - Cf. Présentation jointe

✓ **Résultats sportifs**

- Cf. présentation jointe
- Le bilan est mitigé en 2014, un peu meilleur qu'en 2013. A noter qu'en coupe de France, le club s'est qualifié pour le premier tour régional et a perdu après un match très serré contre Annecy.

✓ **Résolution et politique du club.**

- Cf. document joint.
- L'école de pétanque n'a pas bien fonctionné cette année car les animateurs ont trouvé du travail et ne sont plus disponibles le mercredi. De nouveaux volontaires (les candidats peuvent se faire connaître) doivent prendre le relais.
- Le nettoyage des locaux est une tâche difficile qui trouve peu de volontaire. Le bureau recherche une solution pour que cette tâche soit partagée par le maximum de membres afin que les locaux restent accueillants pour tout le monde.
- Avec les nouvelles installations, le club organisera en 2015 différentes manifestations (mêlée, galette, soirée barbecue, etc.) afin de réunir tous les membres du club, anciens et nouveaux.

✓ **Questions diverses.**

- Aménagement des locaux : On attend les budgets pour poursuivre les travaux (rangement, banc, poubelle, rayonnage, etc.)
- Championnat provençal : le comité recherche un club volontaire. Ste Foy pétanque n'a pas les moyens de cette organisation !
- Licences pour les nouveaux licenciés. Elles peuvent être sollicitées dès le mois d'octobre dorénavant.
- Indemnité kilométrique : L'Ag est d'accord pour la proposition.
- Sponsoring : la situation est difficile avec Casino. Voir si d'autres enseignes peuvent être sollicitées.

✓ **Election du bureau**

- Bienvenue à Murielle ANDRE et Yvan MURAT
- Merci à Alexandre PALENTIN qui quitte le bureau.

✓ **Récompenses**

- Cf. tableau joint.

L'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié.

Merci à l'ensemble des participants pour la très bonne tenue de cette Assemblée Générale.

Pour le Bureau,

Alain BERNIER, Secrétaire du club